



CONVENTION COLLECTIVE CHIMIE MENACÉE, Les droits seront « réécrits » !

Pacte de responsabilité engagé par l'UIC dans la CHIMIE.

Dans un contexte très favorable aux employeurs, la chambre patronale engage des négociations pour « réécrire » les droits des salariés inscrits dans la Convention Collective de la Chimie. Une décision prise suite à des réunions « bilatérales » avec certaines Organisations Syndicales, la CFDT, déclarant même, qu'il s'agit de sa demande !!! Motif avancé, la Convention serait trop difficile à lire.

Pour éviter le « clash », l'UIC présente cette négociation en affirmant que cela se fera « à droit constant »... Mais poursuit en considérant comme « illégales », par exemple, la durée de la période d'essai avant embauche, fixée à 15 jours dans la chimie et non deux mois, durée maximale du Code du travail.

Pour l'UIC, ce qui est illégal se serait donc tous les avantages et droits supérieurs au Code du travail !

Avant de démarrer le chantier de la réécriture des droits inscrits dans la CCN, le patronat de l'UIC montre déjà son objectif de raboter par le bas les droits des salariés, ceux qui ont permis au patronat d'engager ce processus devront rendre des comptes aux travailleurs.

Il est plus facile de se plier aux exigences patronales que de travailler à rassembler les salariés pour lutter ensemble pour les revendications.

La CGT fait toujours le choix de la transparence, de l'honnêteté, de la franchise, avec un syndicalisme plus exigeant pour que les travailleurs soient engagés et acteurs des évolutions, mais un syndicalisme bien plus démocratique, parce que nous refusons de négocier dans leur dos avec le patronat.

Le « dialogue social » instauré par le patronat vise à déposséder les salariés de leur pouvoir de décision, « un dialogue social » organisé dans des « salons feutrés », avec quelques initiés, organisant ainsi des « prénégociations ».

La réécriture des droits des salariés inscrits dans la CCN chimie est imposée dans ce contexte, piétinant les règles démocratiques de la négociation collective, puisque des « ententes » se sont faites avant, avec le patronat.

FACE A CES ENJEUX, LA MOBILISATION DES SALARIES EST INCON- TOURNABLE.



Cette négociation est programmée jusqu'au 30 juin 2015, durant plus d'une année, chaque verbe, chaque phrase, chaque droit sera au cœur des débats, déterminant à quoi chaque travailleur aura droit demain.

La CGT et ses militants feront tout pour maintenir, sauvegarder les intérêts et droits de chacun, tout en regrettant que certaines centrales syndicales aient décidé d'autoriser les patrons à engager les négociations.

Le patronat de la chimie engage, en même temps, la négociation sur le « pacte de responsabilité » qu'ils ont obtenu de Hollande et VALLS. A l'ordre du jour :

1. **La baisse des cotisations sociales** qui réduira les ressources de votre Protection sociale, nos droits, pour plus de profits pour les employeurs.
2. **La fiscalité des entreprises que le Gouvernement socialiste veut baisser de 33,4 % à 28 %** ; réduisant d'autant les recettes de l'Etat, conduisant à aggraver les comptes de l'Etat, ou à faire payer les consommateurs, les familles pour compenser ce cadeau fait aux patrons.

3. **Simplification des règlements** : au lieu d'exiger des lois internationales pour que partout les industriels soient forcés de respecter notre santé, notre sécurité, notre environnement, le patronat de la chimie travaille à l'inverse, à réduire les règles protectrices des salariés et de la population, les considérant « non compétitives », impactant leurs marges financières : entre la santé de la population, des salariés et la santé de leurs profits, ils font le choix des profits.

4. **Dialogue social** : objectif masqué, étouffer les réactions démocratiques des salariés, leurs actions, en saupoudrant les syndicats qui acceptent d'être complices de leurs projets, de les négocier dans les salons.

LA DÉMOCRATIE SYNDICALE EST EN DANGER : CE SONT LES ESPACES DE LIBERTÉ, DE DÉMOCRATIE DES SALARIÉS QUI SONT VISÉS.

**NE LAISSEZ PAS VOS DROITS,
VOTRE AVENIR SE DECIDER SANS VOUS !**

**LA CGT APPELLE LES SALARIÉS A
RESTER MOBILISÉS, PRÊTS A
AGIR, POUR DEFENDRE LEURS AC-
QUIS, POUR GAGNER LA SATISFAC-
TION DE LEURS REVENDICATIONS.**